

Ensemble, le 28 mars, continuons à exiger le retrait de la réforme des retraites !

RETRAITES



Tous dans la rue le **28 mars**
contre la réforme des retraites

Après le succès de la mobilisation du 23 mars, il faut encore amplifier le mouvement pour obtenir le retrait. L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestation le mardi 28 mars.



La mobilisation sociale s'accroît, c'est l'heure du retrait !

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse, la 9^{ème} journée de mobilisation contre la réforme de retraites a encore réuni plus de 3 millions de manifestants, ce qui en fait l'une des plus importantes depuis le début du mouvement social. La jeunesse s'est aussi largement mobilisée.

Massifs et déterminés, ces manifestations, ces actions intersyndicales, ces grèves et ces débrayages sont une réponse aux contre-vérités exprimées par le Président de la République et son entêtement incompréhensible.

L'intersyndicale réaffirme que contrairement aux propos du président de la République, de nombreuses alternatives aux mesures d'âge ont été formulées. Aucune n'a été sérieusement étudiée. La responsabilité de la situation explosive n'incombe donc pas aux organisations syndicales mais bien au gouvernement.

Alors que l'exécutif cherche à tourner la page, ce mouvement social et syndical pérenne et responsable, confirme la détermination du monde du travail et de la jeunesse à obtenir le retrait de la réforme.

A l'issue d'un parcours parlementaire chaotique, au cours duquel le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique, le texte de loi est à présent soumis au Conseil Constitutionnel. Dans ce cadre, l'intersyndicale lui adressera prochainement des contributions explicitant les raisons pour lesquelles cette loi doit être entièrement censurée.

Face à l'absence de réponse de l'exécutif, Président de la République en tête, les organisations syndicales et de jeunesse, ont demandé publiquement une consultation citoyenne.

Les parlementaires se sont saisis de l'outil constitutionnel à leur disposition et ont transmis un projet de Référendum d'Initiative Partagée au Conseil constitutionnel. Les organisations syndicales et de jeunesse sont prêtes à y prendre toute leur part dans le périmètre de leur représentation du monde du travail et de la jeunesse.

Le puissant rejet social de ce projet est légitime et son expression doit se poursuivre.



SEA-UNSA, MAA, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP / Tel : 01.49.55.55.31 / sea-unsa.syndicats@agriculture.gouv.fr

Revendiquant le retrait de la réforme des retraites, l'intersyndicale appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser. Elle appelle à des

